



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25 octobre 2024

Journée européenne de la Justice : la France réaffirme son engagement pour une justice au service des citoyens et des libertés.

Le ministère de la Justice s'associe à la journée européenne de la Justice et souligne l'importance des systèmes judiciaires comme piliers de l'Etat de droit et des libertés fondamentales en Europe.

A l'occasion de la journée européenne de la Justice, ce 25 octobre, le ministère de la Justice souhaite rappeler qu'en France comme partout en Europe, nos systèmes judiciaires sont la garantie de l'Etat de droit et des libertés fondamentales des citoyens européens.

Au sein de l'Union Européenne comme du Conseil de l'Europe, la France s'engage pour une justice forte, garante du respect de la loi, mais aussi plus moderne, plus efficace, plus proche du citoyen. La Cour européenne des droits de l'homme et la Cour de justice de l'Union européenne protègent nos droits, nos principes démocratiques et nos libertés fondamentales.

Les évaluations des systèmes judiciaires conduites par les institutions européennes nous rappellent que nous avons beaucoup à apprendre de nos voisins, mais aussi beaucoup de savoir-faire à partager. Puisse cette journée européenne de la justice être la journée européenne de la fierté de l'institution judiciaire, ainsi que des hommes et des femmes qui la font vivre.

Contacts presse

Cabinet du garde des Sceaux : Tél : 01 44 77 63 15 - secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr
Bureau de presse : Tél : 01 44 77 65 54 - presse-justice@justice.gouv.fr

Tous les communiqués :
www.justice.gouv.fr/presse